



Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU PAS-DE-CALAIS DE TENNIS DE TABLE

Burbure, le 17 septembre 2022

Réf : 212-RE-22-09-17-PV-DS- EM-GO

Ont pris place à la tribune aux côtés de **Emmanuel MACHON**, Président du Comité Départemental de Tennis de Table du Pas-de-Calais,

Bertrand PETIT, Député de la 8^{ème} circonscription du Pas-de-Calais,

Jean-Pierre CONDETTE Trésorier Général du Comité Départemental de Tennis de Table du Pas-de-Calais,

Didier SENECHAL, Secrétaire Général du Comité Départemental de Tennis de Table du Pas-de-Calais,

René HOCQ, Maire de Burbure, Conseiller Départemental du Canton de Lillers, Conseiller délégué à la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane,

Eugène BERRIER, Maire Adjoint aux sports,

Annie PONCHEL, Présidente du Comité du Sport Adapté,

Bruno PIECKOWIAK, Président du Comité Olympique et Sportif du Pas-de-Calais

Dominique COISNE, Président du Comité Départemental du Nord de Tennis de Table,

Tony MARTIN, Président du Comité de l'Aisne de Tennis de Table,

Autres Membres du Comité Directeur présents : Maxime BERNARD - Dominique DELION – Sylviane DELION – Julien DUEZ – Roselyne LAIGLE

Membres du Comité directeur excusés

- Jean DOUILLY
- Gérald OLIVARES
- Mickael ZAKRZEWSKI

Invités présents :

Michel CNOCKAERT

Pierre-Alain BAYART

Personnalités excusées :

M Xavier BERTRAND, Président du Conseil Régional des Hauts de France,

M Olivier GACQUERRE, Président de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane,

M Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas-de-Calais,

M Gilles ERB, Président de la Fédération Française de Tennis de Table,

M, Christian BRIFFEUIL, Président de la Ligue,

Mme Martine DRAY, Président du Comité de l'Oise,

M. Jean-Christophe MAILLARD, Commissaire aux comptes

Clubs présents : 43 clubs sur les 85 affiliés.

Allouagne AL, Andres TT, Annequin TT, Anvin TT, Arleux en Gohelle ASDL, Arras Tennis de Table, Balinghem ALFJP, Béthune-Beuvry ASTT, Billy Montigny TT, Bois-Bernard AL, Boulogne sur Mer ABCP, Bully LP, Burbure TT, Calais Balzac TT, Carvin ATT, Dainville ASTT, Divion ASTT, Douvrin CSFM, Eperlecques TLTT, Essars TT, Etaples ASTT, Fouquières les Lens CTT, Haisnes-Hulluch TT, Hallines ATT, Isbergues MJEP, La Couture TTLRV, Le Portel AP, Loison sous Lens ASTT, Longuenesse AL, Marck PPC, Marquise ASTT, Meurchin Espoir TT, Noyelles Godault PPC, Outreau APB, Quiestede TT, Rinxent-Hydrquent TT, Saily sur la Lys TT, Saint Laurent Blangy TTI, Sainte Catherine Lez Arras ASTT, Saint-Hilaire Cottes CPP, Saint-Omer Helfaut TT, Samer TT, Vendin Les Béthune TT

Clubs excusés : Calais OCTT, Coupelle-Neuve FR, Campagne les Boulonnais ASL, Sailly Labourse TT

- **Le président ouvre la séance à 15 h 30** en saluant et en souhaitant la bienvenue aux invités, aux présidents, à tous les Délégués, à l'ensemble des membres présents à cette Assemblée Générale ordinaire.
- Il remercie au nom de tous, le président et les bénévoles du club de BURBURE TT, ainsi que la municipalité de nous accueillir ce complexe sportif.
- Il donne la parole à M. Laurent LOSSON, président du club de Tennis de Table, qui a bien voulu accueillir notre Assemblée Générale.

Didier SENECHAL, secrétaire général, présente les membres présents à la table d'animation cités précédemment.

- Il excuse les personnalités, membres du Comité directeur, et clubs n'ayant pu être parmi nous ce 17 septembre 2022.
- Il cite toutes les personnes qui nous ont quittées depuis septembre 2021, personnalités, sportifs, membre du CDTT62, proche d'un membre de la famille du tennis de table. Il évoque également les derniers évènements qui ont brisés des vies innocentes. Pour tous ces disparus nous nous levons afin de respecter une minute de silence.

NOS DEFUNTS :

M. Tony DUTOMBOIS,
Mme Marceline OLIVARES,
Mme Suzanne ROUSSEAU,
Mme Augustine DELION,
Mme Christiane MAC LEAN,
M. Claude LIBIER

Puis fait lecture de l'ordre du jour.

- 1 Adoption du procès-verbal de L'Assemblée Générale ordinaire du 4 septembre 2021 à CALAIS (62)
- 2 Rapport moral du secrétaire général
- 3 Élection complémentaire au Comité directeur
 - Explications sur la procédure de vote
 - Présentation des candidats
 - Vote
- 4 Remise du Mérite Départemental échelon Bronze
- 5 Allocution du Président du Comité Départemental
- 6 Election du Représentant du CD 62 (suppléants) aux AG Fédérales et Congrès
- 7 Présentation des bilans financiers de la saison 2021/2022
- 8 Rapport du Commissaire Vérificateur
- 9 Affectation des résultats financiers au fonds associatif
- 10 Présentation du budget prévisionnel 2022-2023
- 11 Adoption du Budget prévisionnel

- 12 Proclamation du résultat de l'élection complémentaire du Comité Directeur
- 13 Remise des Mérites départementaux échelon Argent et Or
- 14 Palmarès du Challenge des Clubs
- 15 Remise des Labels Clubs
- 16 Palmarès du Challenge licences évènementielles
- 17 Interventions des Personnalités
- 18 Questions diverses à faire parvenir au Président pour le 17 août 2022
- 19 Clôture de l'Assemblée générale ordinaire 2022

1- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 septembre 2021 à CALAIS

Le secrétaire rappelle que ce procès-verbal est consultable sur le site du CDTT62 depuis septembre 2021. Aucune modification n'est demandée.
Le vote est effectué à main levée.
Le procès-verbal du 4 septembre 2021 est adopté à l'unanimité.

2- Rapport moral du Secrétaire Général

ANNEXE 1

3- Election du Comité Directeur

- Explication de la procédure de vote

La candidature de Christophe LOBSTEIN de Carvin ATT est parvenue au CD62TT dans les délais réglementaires.

Le Président demande aux délégués de club s'ils souhaitent élire le candidat par bulletin secret ou si celui-ci peut se faire à main levée.

Les délégués de club votent à l'unanimité une élection à main levée.

43 clubs présents au moment du vote - Cette Assemblée dispose de **145 voix**

Christophe LOBSTEIN est élu à l'unanimité

4- Remise du Mérite Départemental échelon Bronze

Pierre-Alain BAYART, Président par intérim du Conseil de l'Ordre procède à la remise des mérites de bronze aux récipiendaires présents en rappelant les faits marquants de leurs vies pongistes.

BLANQUART Jérôme

BETHUNE-BEUVRAY ASTT

COSSART Alain

ANVIN TT

DUEZ Julien

ISBERGUES MJEP

<i>GAIN Jean-Marc</i>	<i>SAMER TT</i>
<i>JENDROWIAK Michel</i>	<i>MEURCHIN ESPOIR TT</i>
<i>LAMOITTE Ingrid</i>	<i>VENDIN LES BETHUNE TT</i>
<i>LETREN Olivier</i>	<i>BETHUNE-BEUVRY ASTT</i>
<i>PICART Sébastien</i>	<i>BULLY LP</i>
<i>VAISSELLE Maéva</i>	<i>QUIESTEDE TT</i>

5- Allocution du Président du CD62TT

Intervention de M Emmanuel MACHON, Président du Comité Départemental

ANNEXE 2

6- Election du Représentant du CD 62 (Suppléants) aux AG Fédérales et Congrès

Le secrétaire du Comité explique les raisons de ce vote à savoir le remplacement du Président et de son suppléant, M Jean-Pierre Condette en cas d'indisponibilité.

Lors des dernières élections, M Gérald OLIVARES a représenté Le Président (en l'absence de M Condette) mais malheureusement sans droit de vote.

Aussi, il est proposé d'élire deux suppléants supplémentaires : M Gérald Olivares et M Didier Sénéchal.

Le secrétaire Général demande aux délégués de club s'ils souhaitent élire les suppléants par bulletin secret ou si celui-ci peut se faire à main levée.

Les délégués de club votent à l'unanimité une élection à main levée.

43 clubs présents au moment du vote - Cette Assemblée dispose de **145 voix**

M Gérald Olivares et M Didier Sénéchal sont élus à l'unanimité.

7- Présentations des bilans financiers prévisionnels saison 2021/2022.

La saison étant terminée, nous pouvons donc vous présenter de bilans financiers arrêtés.

ANNEXE 3

8- Rapport du Commissaire Vérificateur

En l'absence du Commissaire Vérificateur, M. Jean-Pierre CONDETTE, Trésorier Général fait lecture de son rapport.

Monsieur Jean-Christophe MAILLARD, Commissaire Vérificateur, a transmis son rapport pour la saison 2021-2022 qui confirme l'exactitude des informations transmises par le Trésorier Général à l'Assemblée. Il affirme avoir eu en sa possession tous les documents comptables demandés et félicite le Trésorier Général pour l'exactitude et l'excellente tenue des comptes du Comité.

ANNEXE 4

9- Affectation du résultat financier au fonds associatif.

Le Trésorier Général propose aux délégués des clubs constituant l'Assemblée générale d'affecter l'excédent de 3 714,59 € pour la saison 2021/2022 au fonds associatif, soit un total de 122 603,63 €

Aucune objection n'est formulée. L'Assemblée, par un vote à mains levées, décide à l'unanimité d'affecter ces excédents au fonds associatif.

10-Présentation du budget prévisionnel 2022 - 2023

Le Trésorier Général présente le budget prévisionnel 2022-2023.

Celui-ci est équilibré à la somme de 131 865 €.

Le budget prévisionnel a été adopté par le Comité Directeur lors de la réunion de rentrée du CD62 TT du samedi 27 août 2020 à Burbure.

ANNEXE 5

11-Adoption du Budget Prévisionnel

Le budget prévisionnel qui vient d'être présenté pour la saison 2021-2022, a été adopté par un vote à main levée à l'unanimité des délégués des clubs présents.

12-Proclamation des résultats de l'élection complémentaire au Comité Directeur

Les résultats sont déjà connus dans la mesure où cette élection s'est faite à mainlevée.

13-Remise des mérites départementaux échelon Argent, Or

Le conseil de l'ordre remet ce mérite aux récipiendaires pour leur engagement pour le Tennis de Table et leur Club :

Argent

<i>BERNARD Hervé</i>	<i>SAINT LAURENT BLANGY TTI</i>
<i>BULTEL Vincent</i>	<i>QUIESTEDE TT</i>
<i>DEVYNCK Marie-Bernadette</i>	<i>ISBERGUES MJEP</i>
<i>GERNEZ Yves</i>	<i>ISBERGUES MJEP</i>
<i>RAKOTOARYVONY Olivier Nary</i>	<i>SAMER TT</i>
<i>VASELLE Laurent</i>	<i>QUIESTEDE TT</i>
<i>VEZIEN Franck</i>	<i>VENDIN LES BETHUNE TT</i>
<i>ZAKRZEWSKI Michael</i>	<i>DIVION ASTT</i>

Or

FOURNIER Patrick

BETHUNE-BEUVRY ASTT

LOBSTEIN Christophe

CARVIN ATT

LOSSON Laurent

BURBURE TT Page 1 / 21

MAC LEAN Arnaud

BOULOGNE SUR MER ABCP

14-Palmarès du Challenge des Clubs

Le Président remet une enveloppe aux 18 clubs retenus.

	CLUB	Points	Dotation
1er	BOULOGNE SUR MER ABCP	3253	488,00 €
2ème	BETHUNE-BEUVRY ASTT	3130	470,00 €
3ème	SAINT LAURENT BLANGY TTI	2611	392,00 €
4ème	CARVIN ATT	2563	384,00 €
5ème	ISBERGUES MJEP	2415	362,00 €
6ème	OUTREAU APB	2181	327,00 €
7ème	NOYELLES GODAULT PPC	2094	314,00 €
8ème	LONGUENESSE AL	1975	296,00 €
9ème	MARCK PPC	1935	290,00 €
10ème	CALAIS-BALZAC TT	1716	257,00 €
11ème	BALINGHEM ALFJP	1549	232,00 €
12ème	HAISNES-HULLUCH TT	1453	218,00 €
13ème	BURBURE TT	1350	203,00 €
14ème	MARQUISE ASTT	1308	196,00 €
15ème	VENDIN LES BETHUNE FJEP	1187	178,00 €
16ème	LEFOREST TT	1032	155,00 €
17ème	ARRAS TENNIS DE TABLE	1007	151,00 €
18ème	BILLY MONTIGNY TT	864	130,00 €

15-Remise des Labels Clubs

Le Président remet les labels aux nouveaux clubs labélisés dans le Pas-de-Calais

Clubs	EQUIP PING	PING DURABLE	PING 4-7ANS	EDUC PING	FORMA PING	HANDI PING	LOISIR PING	PING au FEMININ	PING SANTÉ	ACTI PING	PROMO PING	PING FORME	
CALAIS BALZAC TT													4
LOISON-SOUS-LENS ASTT													4
BETHUNE-BEUVRY ASTT													2
MARCK PPC													2
AVION TT													1
BULLY LP													1
CARVIN ATT													1
ISBERGUES MJEP													1

16-Palmarès du Challenge Licences événementielles

Le Président remet les résultats du Challenge des licences événementielles

BOULOGNE SUR MER ABCP	544	272,00 €
NOYELLES GODAULT PPC	257	128,50 €
HAISNES HULLUCH TT	214	107,00 €
CARVIN ATT	197	98,50 €
ISBERGUES MJEP	97	48,50 €
BURBURE TT	28	14,00 €
		668,50 €
	Enregistrées	Comptabilisées
	1337	

17- Interventions des Personnalités

M. Bruno PIECKOWIAK, Président du Comité Olympique et Sportif du Pas-de-Calais,

M Bertrand PETIT, Député de la 8^{ème} circonscription du Pas-de-Calais,

M René HOCQ, Maire de Burbure, Conseiller Départemental du Canton de Lillers, Conseiller délégué à la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane,

Mme Annie PONCHEL, Présidente du Comité du Sport Adapté,

M Dominique COISNE, Président du Comité Départemental du Nord de Tennis de Table,

M Tony MARTIN, Président du Comité départemental de l'Aisne de Tennis de Table.

18 - Questions Diverses.

Le Président répond à la question posée par le club de Arques ES et précise que des formations d'entraîneurs auront lieu cette année, le lieu ainsi que les dates restent à définir.

19- Clôture de l'AG ordinaire du CD62TT

Le Président remet une plaquette souvenir à M. Laurent LOSSON, Président du club de BURBURE TT ainsi qu'à M René HOCQ, Maire de BURBURE.

Le Président reçoit à son tour une plaquette souvenir de la Municipalité de Burbure, remise par M Eugène BERRIER.

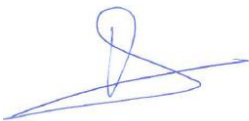
Le Président remet au Président d'Honneur, M Michel CNOCKAERT, un panier garni afin de le remercier pour tout le travail fourni pendant les nombreuses années de Présidence.

Le Président Clôt l'Assemblée Générale ordinaire du 17 Septembre 2022 à 18 h 15.

Aux noms de la municipalité et du club de Burbure TT, le Président invite tous les participants au pot de l'amitié.

ANGRES le 21 septembre 2022

Le Secrétaire Général,
Didier SENECHAL



Le Président
Emmanuel MACHON



cdtt@sport62.fr



Pas de Calais
Le Département



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Comité Départemental du Pas-de-Calais
de Tennis de Table

Maison des Sports du Pas-de-Calais
9 rue Jean BART - 62143 ANGRES

☎ : 03 21 72 67 34

<https://cd62tt.blog>



Rapport administratif

Le Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table

L'Association dite "Comité Départemental du Pas de Calais de Tennis de Table", créée par le Comité directeur de la Fédération Française de Tennis de Table en application, de l'article 8 de ses statuts, comprend des groupements sportifs ayant pour but de faire pratiquer le tennis de table sur le territoire du service départemental du Ministère chargé des Sports dans le Pas de Calais.

Elle a pour objet :

- a) d'organiser, de coordonner, de développer et de contrôler la pratique du tennis de table sous toutes ses formes sur le territoire du département,
- b) d'organiser les compétitions et notamment les championnats départementaux dans toutes les catégories inhérentes à cette pratique,
- c) de défendre les intérêts moraux et matériels du tennis de table du département

Ces principes de bases énoncés, voici le rapport d'activité de la saison 2021 / 2022

LES STATISTIQUES

Dans ce rapport nous allons faire l'état statistique de nos effectifs :

- Les licenciés
- Les associations

LES LICENCIES

C'est dans le cadre du Plan de Développement, que le Comité Départemental du Pas-de-Calais vous a présenté pour l'olympiade 2020/2024, que nous analyserons les statistiques des licenciés pour la saison 2021/2022.

Les tableaux ci-dessous récapitulent le nombre de licenciés par type de licence et par catégorie d'âge avec un comparatif entre la saison qui vient de s'achever et la saison précédente.

a) Les licences. Saisons 2021/2022 avec comparatif 2020/2021

Comité du PAS-DE-CALAIS		Poussins		Benjamins		Minimes		Cadets		Juniors		Seniors		Vétérans		Licenciés		
		M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	Mess	Dames	M+D
20/21	TRADITIONNELLES	30	12	70	14	127	23	147	32	164	33	693	65	1081	70	2312	249	2561
21/22	TRADITIONNELLES	34	10	75	15	134	21	157	24	150	28	723	74	1157	78	2430	250	2680
20/21	PROMOTIONNELLES	86	46	61	22	66	19	42	5	10	8	45	23	150	38	460	161	621
21/22	PROMOTIONNELLES	174	103	138	46	116	27	88	18	47	7	76	31	207	57	846	289	1135
20/21	TOUS TYPES	116	58	131	36	193	42	189	37	174	41	738	88	1231	108	2772	410	3182
21/22	TOUS TYPES	208	113	213	61	250	48	245	42	197	35	799	105	1364	135	3276	539	3815
Différence Tous types		+ 92	+ 55	+ 82	+ 25	+ 57	+ 6	+ 52	+ 5	+ 23	- 6	+ 61	+ 17	+ 133	+ 27	+ 504	+ 129	+ 633

Une reprise du Tennis de Table après deux saisons difficiles.

Le Tableau des pourcentages par type de licence au 30 juin 2022

	Licences promotionnelles	Licences traditionnelles	Licences Tous types
	1 135 (621)	2 680 (2 561)	3 815 (3 182)
	+ 82,77 %	+ 4,64 %	+ 19,89 %
Messieurs :	846 (460)	2 430 (2 312)	3 276 (2 772)
Dames :	289 (161)	250 (249)	539 (410)

DONT :

	JEUNES		
	764 (365)	648 (652)	1 412 (1 017)
Jeunes G. :	563 (265)	550 (538)	1 113 (803)
Jeunes F. :	201 (100)	98 (114)	299 (214)

Situation du CD62 TT au sein de la Ligue Hauts-de-France de Tennis de Table

1- Licenciés : Ligue Hauts-de-France : 16 751

Au 30 juin 2022, le Comité du Pas-de-Calais reste le 2^{ème} comité de la Ligue.

Le Comité du Nord (8 432) *représente 50,33 % des licenciés de la Ligue*, **le Comité du Pas-de-Calais (3 815) 22,78 %**, le Comité de l'Oise (1 847) 11,03 %, le Comité de la Somme (1 664) 9,93 % et celui de l'Aisne (993) 5,93 %.

2- Les clubs : Ligue Hauts-de-France : 361

Le Comité du Nord : 154 clubs

Le Comité Pas-de-Calais : 85 clubs

Le Comité de l'Oise : 49 clubs

Le Comité de la Somme : 45 clubs

Le Comité de l'Aisne : 28 clubs

	TRADITIONNEL	PROMOTIONNEL	TOTAL	%
Nord	5 420 (5 061)	3 012 (1 663)	8 432 (6 724)	+ 25,40
Pas-de-Calais	2 680 (2 561)	1 135 (621)	3 815 (3 182)	+ 19,89
Oise	1 244 (1 150)	603 (392)	1 847 (1 542)	+ 19,78
Somme	1 201 (1 055)	463 (285)	1 664 (1 340)	+ 24,18
Aisne	686 (637)	307 (132)	993 (769)	+ 29,13
Ligue Hauts-de-France	11 231 (10 464)	5 520 (3 093)	16 751 (13 557)	+ 23,56

Situation du CD62 TT au sein de la FFTT en termes de licenciés

Le classement des comités départementaux.

2021/2022 (2020/2021) (différence)

Challenge des Comités par Licenciés		
« TRADITIONNEL »		
Clast	Licenciés	Comité
1 ^{er}	5 420 (5 061) (+359)	NORD
2 ^{ème}	3 632 (3 573) (+59)	LOIRE ATLANTIQUE
3^{ème}	2 680 (2 561) (+119)	PAS DE CALAIS
4 ^{ème}	2 676 (2 514) (+162)	VENDEE
5 ^{ème}	2 617 (2 001) (+ 616)	YVELINES

Challenge des Comités par Licenciés		
« PROMOTIONNEL »		
Clast	Licenciés	Comité
1 ^{er}	3 175 (2 480) (+ 695)	YVELINES
2 ^{ème}	3 012 (1 663) (+ 1 349)	NORD
3 ^{ème}	2 631(1 247) (+ 1 384)	HAUTS DE SEINE
4 ^{ème}	2 461 (1 904) (+557)	LOIRE ATLANTIQUE
5 ^{ème}	2 230 (1 727) (+503)	RHONE METROPOLE LYON TT
21^{ème}	1 135 (621) (+ 514)	PAS DE CALAIS

Challenge des Comités par Licenciés		
« TOUTES CATEGORIES DE LICENCES »		
Clast	Licenciés	Comité
1 ^{er}	8 432 (6 724) (+1 708)	NORD
2 ^{ème}	6 093 (5 477) (+616)	LOIRE ATLANTIQUE
3 ^{ème}	5 793 (4 481) (+1 312)	YVELINES
4 ^{ème}	4 548 (2 767) (+ 1 781)	HAUTS DE SEINE
5 ^{ème}	4 505 (3 367) (+ 1 138)	RHONE METRO LYON
10^{ème}	3 815 (3 182) (+633)	PAS DE CALAIS

Le Comité du Pas-de-Calais est 10^{ème} comité de France, toutes licences confondues.

LES ASSOCIATIONS

Au cours de la saison 2021/2022, 85 clubs étaient affiliés à la Fédération Française de Tennis de Table dans le département du Pas-de-Calais.

Le TOP 10 des clubs du département

2020 / 2021

CARVIN ATT	161
BETHUNE-BEUVRY ASTT	123
SAINT LAURENT BLANGY TTI	110
BOULOGNE SUR MER ABCP	106
AVION TT	91
CALAIS-BALZAC TT	86
ARRAS TENNIS DE TABLE	82
MARCK PPC	79
ISBERGUES MJEP	77
FREVENT TENNIS DE TABLE	72

2021 / 2022

CARVIN ATT	190
BETHUNE-BEUVRY ASTT	152
SAINT LAURENT BLANGY TTI	152
OUTREAU APB	126
BOULOGNE SUR MER ABCP	126
ARRAS TENNIS DE TABLE	125
ISBERGUES MJEP	112
AVION TT	110
FREVENT TENNIS DE TABLE	96
CALAIS BALZAC TT	88

En jaune : ceux qui intègrent le TOP 10 / En vert, ceux qui ont quitté le TOP 10

Répartition des licenciés dans les clubs du département

Licenciés par club	Nombre de clubs	Total clubs	% clubs	Nombre licenciés et % effectif
de 3 à 10	4	62	72,94 %	1666 43,67 %
11 à 20	17			
21 à 30	18			
31 à 40	14			
41 à 50	9			
51 à 60	4	15	17,65 %	1056 27,68 %
61 à 70	4			
71 à 80	3			
81 à 90	3			
91 à 100	1			
101 à 150	5	8	9,41 %	1093 28,65 %
151 à 200	3			
plus de 201	0			
	85	85		3815

Les clubs de moins de 50 joueurs représentent 43,67 % cette année contre 52,51 % l'année dernière,

De même, très belle progression des clubs de plus de 101 joueurs avec un pourcentage de 28,65% contre 15,72 % en 2020-2021

ANNEXE 2

A.G. du 17 septembre 2022

- Monsieur Le Député,
- Monsieur le Maire de Burbure,
- Monsieur le Maire-Adjoint chargé des sports,
- Monsieur le Président du Comité Départemental Olympique et Sportif du Pas-de-Calais,
- Madame la Présidente du Comité du Sport Adapté du Pas-de-Calais
- Messieurs les Présidents des Comité Départementaux des Hauts-de-France
- Mesdames et Messieurs les Présidents des associations de Tennis de Table du Pas-de-Calais,
- Mesdames et Messieurs les Délégués des associations de Tennis de Table du Pas-de-Calais,
- Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Départemental,
- Mesdames, Messieurs,

Nous nous trouvons aujourd'hui dans cette très belle salle mise à notre disposition par la municipalité de Burbure et sachez, Monsieur le Maire, que nous sommes très sensibles à l'investissement de votre commune pour le club du TT Burbure. Celui-ci a été créé en 2007 sur les bases d'un club au sein d'un FLJEP dans les années 70. A ses débuts le club comptait 22 licenciés évoluant en UFOLEP et en FFTT. Les adhérents de l'époque, qui entretenaient un esprit de camaraderie et de convivialité, souhaitaient faire évoluer le club et le rendre indépendant de la structure existante du FLJEP. Ces adhérents sont pour la plupart toujours présents et continuent de porter les mêmes valeurs de pratique du sport dans une ambiance conviviale et en faveur des jeunes.

Depuis, le club n'a cessé d'évoluer pour arriver à une soixantaine de licenciés à ce jour. L'organisation de tournois amicaux ainsi que d'événements festifs et conviviaux en dehors du tennis de table permettent de garder l'esprit du club car le TT Burbure c'est avant tout une bande de copains.

La saison 2021/2022, restera comme une saison de reprise, la première entière depuis la crise sanitaire de la COVID. Didier Sénéchal, notre secrétaire général, vous détaillera dans son rapport moral la saison écoulée.

La Fédération ayant comme objectif de retrouver le nombre de licenciés d'avant COVID soit plus de 200 000 licenciés, lors de la dernière Assemblée Générale du 02 juillet, un vote des délégués a entériné la modification et la création de nouvelles licences.

Deux licences changent de nom : la licence traditionnelle devient la licence compétition et la licence promotionnelle devient la licence loisir. La licence événementielle est maintenue. Deux nouvelles licences sont créées : la licence liberté (licence qui s'adresse à des pongistes « alternatifs » pratiquant hors club : tennis de table en réalité virtuelle et tennis de table en extérieur, cette licence ne sera pas à la charge des clubs) et la licence découverte (licence pour les « néo-licenciés » pour pourront jouer dans votre club pendant 1 mois, il s'agit d'une licence provisoire et non-renouvelable).

Je voudrais vous parler également d'un problème que nous connaissons tous : la crise du bénévolat. Ce phénomène n'est pas nouveau mais il s'est accentué avec la crise sanitaire. Le renouvellement des départs ne se fait pas et nous allons au-devant de problèmes. Nous manquons d'arbitres ou de juge-arbitre, certes nous formons des arbitres de club mais peu poursuivent en tant qu'arbitre régional et nos épreuves sont presque uniquement juge-arbitré par des JA élus du Comité car peu répondent au planning envoyé à tous les JA du CD62. Nous manquons de techniciens, pour exemple la saison dernière lors de la formation d'Animateur Fédéral seul 1 licencié du CD62 y a participé alors qu'il y en avait 3 dans la Somme, 5 chacun pour l'Aisne et l'Oise et 6 dans le Nord. Et bien sûr nous manquons de Dirigeants, certains clubs arrêtent ou sont en difficultés actuellement par manque de Dirigeants qui veulent prendre la présidence. Ce problème n'est pas uniquement à l'échelon des clubs, le CD80 n'a plus de président depuis la démission de Romain REVAUX lors de leur dernière AG et faute de candidature le poste reste vacant. Nous ne sommes pas mieux lotis sur les 16 élus de notre Comité lors de l'AG de 2020, 5 ont déjà démissionné pour raisons personnelles et 1 est à l'arrêt pour raison médicale. Heureusement Christophe LOBSTEIN qui nous a déjà rejoint en tant que membre coopté se présente à vos suffrages.

Cette crise sera, je pense, amplifiée avec la volonté du Ministère pour l'Olympiade 2028 de vouloir la parité dans les instances de toutes les associations. De ce fait pour avoir nos 19 élus, nous allons devoir modifier le nombre d'élus, nous devons avoir autant de femmes que d'hommes. Je ne sais pas encore s'il s'agira d'un scrutin nominatif ou par liste avec le risque de faire élire une liste avec des personnes qui démissionneront au bout de quelques mois. Sincèrement, je préférerais un comité avec uniquement des hommes ou des femmes mais avec des personnes qui ont envie de s'investir pour leur sport peu importe leur sexe.

Nos finances sont saines, Jean-Pierre Condette, notre trésorier général vous détaillera les bilans tout à l'heure.

Une saison ne pourrait se dérouler sereinement sans nos partenaires institutionnels et privés qui ont une nouvelle fois démontré leur soutien et leur accompagnement au quotidien malgré cette saison difficile :

- Le Conseil Départemental du Pas-de-Calais : à travers le contrat d'objectifs, l'hébergement du Comité Départemental à la maison des Sports du Pas-de-Calais à ANGRES, l'aide aux clubs qui évoluent aux deux premiers niveaux nationaux, ou qui s'investissent dans les publics en difficulté ou minoritaires,
- Le Conseil régional qui aide nos clubs de haut niveau
- L'Etat qui par l'intermédiaire de l'ANS continue à soutenir le sport amateur.
- Toutes les municipalités qui accompagnent leur club en les aidants financièrement matériellement et techniquement, comme celle de Burbure où nous nous trouvons cet après-midi,
- La Fédération Française de Tennis de Table et la Ligue Hauts-de-France, pour leur soutien et la valorisation de nos clubs à travers différents challenges et labellisations.
- Dauphin tennis de table pour la remise accordée sur les dotations de nos challenges, l'équipement de nos entraîneurs et les remises accordées sur le matériel pongiste.

J'associe à ces remerciements les Membres du Comité Directeur qui souvent travaillent dans l'ombre, mais n'en font pas moins pour autant un travail remarquable et désintéressé au service des clubs et dans l'intérêt de notre discipline.

Merci à vous, Présidents, Délégués, Bénévoles, pour votre passion et votre dévouement au service de notre sport, à vous, joueuses et joueurs pour vos performances qui font connaître et reconnaître notre comité je dis un grand MERCI.



Compte de résultat 2021/2022.

CD62

COMPTE DE RESULTAT SAISON 2021/2022

	RECETTES (2020-2021)	RECETTES (2021-2022)	DEPENSES (2020-2021)	DEPENSES (2021-2022)
Subvention ANS	4 500,00	3 857,00		
Total Jeunesse et Sports	4 500,00	3 857,00		
Subvention Conseil Général Contrat Objectif	15 700,00	14 850,00		
Subvention Conseil Général Maison des Sports	2 965,00	2 965,00		
Total Conseil Général	18 665,00	17 815,00		
B.E. salaires et charges			106 982,89	87 728,18
Actions techniques	13 465,00	18 081,50	3 325,10	8 175,77
Actions promotionnelles			382,50	6 000,00
Emploi B.E. pour stages et visites clubs	1 925,50	4 876,00		
Arbitrage			159,28	2 670,84
Contrats Clubs-Comité	10 688,50	16 859,00		
Engagements clubs équipes, cotisations	4 087,00	21 665,50		
Frais administratifs			6 275,92	6 767,57
Frais administratifs Maison des Sports			3 385,00	3 270,00
Frais déplacements			1 273,90	7 346,50
Frais financiers			144,62	169,00
Achat petit matériel			3 401,79	1 743,90
Récompenses : coupes, médailles			394,02	3 862,18
Dotation Prov. Indemnités Fin de Carrière				10 270,00
Rembt Ind.Chômage, Urssaf Covid, Transition Pro	50 689,87	2 937,00		
Ressources propres (prod.except., dons, ...)	102,00	5 970,72		
Revenus financiers	416,46	520,81		
Ristournes Ligue licences, critérium, mutation	25 962,30	48 536,00		
Sponsors divers	0,00	600,00		
Total	107 368,63	120 046,63	125 725,02	138 003,94
TOTAUX	130 531,63	141 718,53	125 725,02	138 003,94
Résultat 2020/2021 (excédent)			4 806,61	
Résultat 2021/2022 (excédent)				3 714,59
	130 531,63	141 718,53	130 531,63	141 718,53

Le 19 Juillet 2022

Le Trésorier :
Jean-Pierre CONDETTE

Le Président :
Emmanuel MACHON


**COMITE DU PAS DE CALAIS
DE TENNIS DE TABLE**

Association loi 1901 affiliée à la FFTT
Maison des Sports du Pas de Calais
2 rue Jean BART
62143 ANGRES

SAISON 2021-2022
(du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022)

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE VERIFICATEUR**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente le rapport, sur :

- ✓ le contrôle des comptes annuels, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ✓ les vérifications et informations spécifiques relatives à la saison 2021-2022,

.../...

I OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai procédé au contrôle des comptes au moyen des livres comptables et des justificatifs mis à ma disposition par le Trésorier, Monsieur Jean-Pierre CONDETTE.

Après avoir rappelé que :

- le total du bilan s'élève à 169 145 euros contre 156 170 euros l'an dernier,
- la saison se solde par un bénéfice de 3 715 euros contre 4 807 euros l'an dernier,
- la trésorerie a augmenté de 10 201 euros,
- les produits d'exploitation s'élèvent à 140 137 euros contre 130 115 euros l'an dernier.

En conséquence, je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de la saison écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur la note de l'annexe comptable relative aux engagements de fin de carrière qui s'élèvent au 30/06/2022 à 10 270 euros.

II VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations fournies aux membres de l'association.

Fait à SAINT MARTIN BOULOGNE,
Le 26 août 2022

Jean-Christophe MAILLARD,



Rapports du pôle financier

ANNEXE 5

BUDGET PRÉVISIONNEL 2022/2023

Le budget prévisionnel pour la saison 2022/2023, s'équilibre à hauteur de 147 100 €. Il a été adopté par les membres du Comité Directeur lors de la réunion du 27 août 2022 à BURBURE.

	RECETTES (2022-2023)	DEPENSES (2022-2023)
Subvention ANS	15 000,00	
Total Jeunesse et Sports	15 000,00	
Subvention Conseil Général Contrat Objectif	15 000,00	
Subvention Conseil Général Maison des Sports	2 965,00	
Total Conseil Général	17 965,00	
B.E. salaires et charges (y compris frais déplt)		95 000,00
Actions techniques	15 000,00	10 000,00
Actions promotionnelles		6 500,00
Emploi B.E. pour stages et visites clubs	7 500,00	
Arbitrage		2 500,00
Contrats Clubs-Comité	20 000,00	
Engagements clubs équipes, cotisations	20 000,00	
Frais administratifs		15 000,00
Frais administratifs Maison des Sports		3 500,00
Frais déplacements		7 500,00
Frais financiers		100,00
Achat petit matériel		3 000,00
Récompenses : coupes, médailles		4 000,00
Rembt de charges Ind.Chômage partiel	0,00	
Ressources propres (prod.except.,dons, ...)	1 000,00	
Revenus financiers	300,00	
Ristournes Ligue licences,critérium,mutation	49 735,00	
Sponsors divers	600,00	
Total	114 135,00	147 100,00
TOTAUX	147 100,00	147 100,00
	147 100,00	147 100,00

Le 24 juillet 2022

Le Trésorier :
Jean-Pierre CONDETTE



Le Président :
Emmanuel MACHON

